



INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET MOBILITÉ

# Le guide du covoiturage en Haute-Savoie



**haute  
savoie**   
le Département

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Sous Direction des Transports  
1 avenue d'Albigny  
CS 32 444 - 74041 Annecy Cedex  
T / 04 50 33 51 08  
F / 04 50 33 50 12

    
**hautsavoie.fr**

**haute  
savoie**   
le Département

Chaque jour à vos côtés

## Le Département, chef d'orchestre de la mobilité en Haute-Savoie

La mobilité est l'une des préoccupations majeures des Haut-Savoyards. Etudier, travailler, découvrir, se divertir... se déplacer est une nécessité. En mettant au service de tous des transports en commun performants et complémentaires, le Département répond aux enjeux liés au développement durable et offre ainsi une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.



## Le covoiturage c'est simple, écologique et économique

« En covoiturant 2 fois par semaine, j'économise jusqu'à un mois de salaire chaque année, et j'évite le rejet de 500 kg de CO<sub>2</sub> par an ! Je rencontre de nouvelles personnes. Moins de voitures sur la route, c'est une circulation bien plus fluide et moins de problèmes de stationnement. »



### Le saviez-vous ?

1. Pour absorber la quantité moyenne de CO<sub>2</sub> émise par un « autosoliste », **il faut planter 200 arbres.**
2. En moyenne, chaque salarié « autosoliste » fait 11 000 km par an. **C'est l'équivalent d'un tour de la Terre tous les 4 ans !**
3. En France, **75% des salariés** vont au travail seuls dans leur voiture.

## Le covoiturage c'est pratique, facile et sûr

► **Un espace internet :**  
**covoiturage.hautesavoie.fr**  
Mis en place par le Département de la Haute-Savoie pour vous simplifier le covoiturage, il met en contact gratuitement des milliers de personnes sur tout le département. En quelques clics, vous y trouverez un covoitureur pour un trajet occasionnel ou régulier.

**Plus de  
11 000  
inscrits !**

(au 1<sup>er</sup> février 2016)

► **Des parkings de covoiturage :**  
Le Département facilite le stationnement des covoitureurs en mettant à disposition une vingtaine de Parking-Relais gratuits, situés sur les axes principaux. Retrouvez leur localisation sur [hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr), espace carte interactive.

✉ **Un doute, une question, écrivez-nous sur [covoiturage@hautesavoie.fr](mailto:covoiturage@hautesavoie.fr)**

## Les règles du « bon covoiturage »

- 1 Commencez par un covoiturage occasionnel avant de mettre en place un partage régulier de véhicule. La première fois, choisissez un jour où vous êtes peu contraint.
- 2 Si vous avez un empêchement, pensez à prévenir suffisamment à l'avance.
- 3 Convenez clairement des heures de départ et de retour, ainsi que des conditions d'échange (alternance des véhicules, frais d'essence ou de péage...).
- 4 Soyez souple : le conducteur ne peut pas toujours arriver pile à l'heure, et il faut savoir conserver une solution alternative en cas de problème.

